



COMMUNIQUÉ : L'équipe de l'ORLIB visée par une grenade lors d'une mission d'observation. L'incident met en lumière la nécessité de protéger les observateurs des libertés publiques.

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, une équipe de l'Observatoire rennais des libertés publiques (ORLIB) observait les opérations de maintien de l'ordre ayant lieu à Rennes dans le quartier du Blosne. Vers une heure du matin, elle a été victime d'un tir de grenade lacrymogène CM6 au lanceur COUGAR par les forces de l'ordre occasionnant une détérioration du matériel des trois observateurs et des blessures légères sur l'un d'eux.

Nos trois observateurs, clairement identifiables grâce à leur chasuble, s'étaient quelques minutes avant présentés aux policiers qui étaient sur place et avaient subi des intimidations de leur part. Au moment des faits, ils s'étaient réfugiés entre des voitures afin de ne pas être touchés par des projectiles lancés sur les forces de l'ordre. La configuration des lieux et la manière dont les événements se sont déroulés semblent indiquer que le tir dont ils ont été victimes ne pouvait être que tendu et non en cloche. Cela n'a pas laissé le temps à la grenade CM6 de s'ouvrir avant l'impact et elle a donc heurté à grande vitesse un des observateurs, le blessant légèrement. La combustion de la grenade a ensuite partiellement brûlé les vêtements de l'équipe. Ce genre de tir, jugé dangereux, est contraire aux consignes d'utilisation du fabriquant de la grenade. En outre, étant seuls à l'endroit où ils s'étaient réfugiés, il semble que le tir ait ciblé spécifiquement les observateurs alors qu'ils ne pouvaient être considérés comme constituant une menace justifiant l'usage de la force.

ORLIB rappelle que son rôle est d'observer et de documenter les atteintes aux libertés publiques et les pratiques de maintien de l'ordre. Il s'agit là d'une mission indispensable dans toute démocratie. Nous agissons dans un cadre déontologique nous imposant une stricte neutralité comportementale durant nos observations afin de ne jamais être assimilés aux manifestant.e.s. Prendre nos observateurs et observatrices pour cible, les mettre en danger et entraver leur action est donc parfaitement inadmissible.

Déployé.e.s sur plusieurs manifestations ces dernières semaines, les observateurs et observatrices d'ORLIB se sont vu saisir une partie de leur matériel de protection, qu'il n'a pas été possible de récupérer ensuite au commissariat, et ont été la cible d'intimidations ainsi que de propos hostiles de la part de certains membres des forces de l'ordre. Nous demandons aujourd'hui que notre travail cesse d'être entravé et que soient appliquées aux observateurs des règles comparables à celles des journalistes (libre circulation au sein des dispositifs de sécurité en manifestation, port et transport d'équipement de protection ...) afin de pouvoir assurer la mission que nous nous sommes fixée.

A Rennes, le vendredi 30 juin 2023.